MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1112 24 octobre 2003

SOMMAIRE

A Holding S.A., Luxembourg 53335	L & Z Participations et Développement S.A., Lu-	
Activ Hôtel Management S.A., Munsbach 53363	xembourg	53334
Adeo Management S.A., Luxembourg 53340	L & Z Participations et Développement S.A., Lu-	
Affretlux S.A., Contern	xembourg	53334
Aires Compagnie Finance S.A., Luxembourg 53340	L & Z Participations et Développement S.A., Lu-	
Balthasar Constructions, S.à r.l., Luxembourg 53375	xembourg	53335
Bioaging Scientific Group (B.S.G.) S.A., Luxem-	L & Z Participations et Développement S.A., Lu-	
bourg-Kirchberg53333	xembourg	53335
Carthage Développement Axiome S.A., Luxem-	Linar S.A., Luxembourg	53339
bourg 53364	Lombok Capital Ventures S.A., Luxembourg	53373
Carthage Développement Axiome S.A., Luxem-	Luxembourg Financial Company Holding S.A.,	
bourg 53366	Luxembourg	53375
Charpente Michels, S.à r.l., Weidingen/Wiltz 53366	Luxsat International S.A., Steinsel	53357
CIR International S.A., Luxembourg 53376	Malon Luxembourg S.A., Luxembourg	53375
Clay Tiles Investment, S.à r.l., Luxembourg 53336	McKesson Information Solutions Capital, S.à r.l.,	
Création Immobilière S.A., Esch-sur-Alzette 53376	Munsbach	53356
ECash Direct (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-	McKesson Information Solutions Capital, S.à r.l.,	
bourg 53337	Munsbach	53357
Eurfinex S.A., Luxembourg53331	McKesson Information Solutions Holdings II, S.à r.l.,	
European Internet Services, S.à r.l., Luxembourg . 53332	Munsbach	53355
Farandol Holding S.A., Luxembourg 53372	McKesson Information Solutions Holdings II, S.à r.l.,	
Financière Margot Holding S.A., Luxembourg 53367	Munsbach	53356
Fluitronics S.A., Luxembourg 53333	McKesson Information Solutions Holdings IV, S.à r.l.,	
Fontelec, S.à r.l., Luxembourg 53376	Munsbach	53342
Grant Thornton Fiduciaire S.A., Luxembourg 53331	McKesson Information Solutions Holdings IV, S.à r.l.,	
H.P.O.A. Holding de Participations Outre-Atlan-	Munsbach	53343
tique S.A., Luxembourg 53330	McKesson Information Solutions Holdings, S.à r.l.,	
Heiko Luxemburg, GmbH, Garnich 53374	Munsbach	53348
HSBC Amanah Funds, Sicav, Luxembourg 53331	McKesson Information Solutions Holdings, S.à r.l.,	
I.R.S.M. S.A., Strassen	Munsbach	53349
ICS, Integra Consultancy Services S.A., Luxem-	McKesson Information Solutions Holdings III, S.à r.l.,	
bourg 53337	Munsbach	53358
ICS, Integra Consultancy Services S.A., Luxem-	McKesson Information Solutions Holdings III, S.à r.l.,	
bourg 53337	Munsbach	53359
Immobilière Boceto S.A., Luxembourg 53332	MHT Luxemburg S.A., Mertert	53341
Immobilière Boceto S.A., Luxembourg 53332	MI-Tech S.A	53374
K.E., S.à r.I., Steinfort 53374	Michel Logistic S.A., Redange-sur-Attert	53354
Kop Maeder Egli S.A.H., Luxembourg 53331	Namex, S.à r.l., Bertrange	53368
L & Z Grand-Duché, S.à r.l., Luxembourg 53352	Olmeta Holding S.A., Luxembourg	53374
I & 7 Grand-Duché, S.à. r.l., Luxembourg	Orion Asset No 2 S.à r.l. Luxembourg	53338

Orion Asset No 2, S.à r.l., Luxembourg	53339	SML Participation S.A., Luxembourg	53370
Orion Asset No 3, S.à r.l., Luxembourg	53349	Splendor S.A., Luxembourg	53373
Orion Asset No 3, S.à r.l., Luxembourg	53350	Splendor S.A., Luxembourg	53373
Orion Properties No 2, S.à r.l., Luxembourg	53351	Splendor S.A., Luxembourg	53373
Orion Properties No 2, S.à r.l., Luxembourg	53352	Télélift S.A., Windhof	53363
Orion Properties No 3, S.à r.l., Luxembourg	53353	Tenaris S.A.H., Luxembourg	53343
Orion Properties No 3, S.à r.l., Luxembourg	53354	Tenaris S.A.H., Luxembourg	53346
(Les) Parcs du Troisième Age - Fondation Renta-		Tenaris S.A.H., Luxembourg	53347
co	53359	Terminal Real Estate Holdings Company, S.à r.l.,	
(Les) Parcs du Troisième Age - Fondation Renta-		Luxembourg	53330
co	53361	Terracota International Trade & Finance S.A.,	
R.E.A.L. Resume Experience Associates Luxem-		Strassen	53375
bourg Holding S.A., Luxembourg	53332	Timber Invest S.A., Strassen	53375
Rolem Logistics A.G., Diekirch	53341	Transocean Holdings S.A., Luxembourg	53363
Rolem Logistics A.G., Diekirch	53341	Transports Thomas Express Luxembourg S.A.,	
Seventer S.A., Luxembourg	53371	Rumelange	53338
Simon-Huberty S.A., Grevenmacher	53333	Um Buergbierg S.C.I., Lintgen	53334
Sitma Machinery International S.A., Luxembourg	53340	Veni-Investment S.A.H., Luxembourg	53340
Sixty Wall Street Luxembourg, S.à r.l., Luxem-		WIF S.A., Luxembourg	53362
bourg	53336	Wi-Fi Holding S.A., Luxembourg	53337

TERMINAL REAL ESTATE HOLDINGS COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 844.928.500,- SEK.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 88.514.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique le 16 septembre 2003

PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, est nommé en tant que Commissaire aux Comptes à compter du 16 septembre 2003;

Certifié sincère et conforme

Pour TERMINAL REAL ESTATE HOLDINGS COMPANY, S.à r.l.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063125.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

H.P.O.A. HOLDING DE PARTICIPATIONS OUTRE-ATLANTIQUE S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 24.167.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2003 que:

- Monsieur François Winandy, diplôme EDHEC, demeurant à Luxembourg (L).
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).
- Monsieur René Schmitter, licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg (L).

Ont été réélus Administrateurs pour la durée de trois années, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 mai 2005.

Et que

Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en Sciences Commerciale et Financières, demeurant à Luxembourg (L).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la durée de trois années, son mandat prenant fin lors l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 mai 2005.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063439.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

EURFINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 74.656.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signatures

Administrateurs

(062647.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 68.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signatures

Administrateurs

(062653.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

KOP MAEDER EGLI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 30.981.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signatures

Administrateurs

(062655.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

HSBC AMANAH FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.964.

Suite à la cooptation en date du 14 mars 2003 de Monsieur Marc-André Bechet en remplacement de Monsieur Michel Mercier, administrateur démissionnaire, aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2003 et à la cooptation en date du 18 juillet 2003 de Monsieur Simeon Brown en remplacement de Monsieur George Efthimiou, administrateur démissionnaire, le conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Javed Ahmad, Associate Director, HSBC INVESTMENT BANK Plc, Vintners Place, 68, Upper Thames Street, London EC4V 3BJ, United Kingdom
- M. Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Simeon Brown, Chief Operating Officer, HSBC ASSET MANAGEMENT HONG KONG LIMITED, 10th floor, Citibank Tower, 3, Garden Road, Central, Hong Kong
- M. Bryan Greener, Head of Product Management, HSBC ASSET MANAGEMENT Ltd., 8 Canada Square, 21st floor, Canary Wharf, London E14 5HQ, England
- M. Mukhtar Hussain, Chief Executive, HSBC FINANCIAL SERVICES (Middle East) Ltd, HSBC Building, 3rd Floor, 312/45 Al Suq Road, Bur Dubai, United Arab Emirates

Pour HSBC AMANAH FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01048. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062799.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

EUROPEAN INTERNET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 74.714.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature.

(062658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

R.E.A.L. RESUME EXPERIENCE ASSOCIATES LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 86.380.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue à la date du 1^{er} octobre 2003, que les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er octobre 2003.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062664.3/576/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 31.723.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 juillet 2003

Le siège de la société est transféré au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062742.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 31.723.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 août 2003

La société AUDIEX S.A., Luxembourg est nommée nouvel commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Maurice Haupert, commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Edmond Ries
- Monsieur Paul Gehlen
- Monsieur Claude Schmitz.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04003. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062743.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

SIMON-HUBERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 36.864.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 1^{er} septembre 2003 à 11.00 heures à Grevenmacher Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Yves Wallers de son poste d'administrateur de la société. L'assemblée générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Cet administrateur ne sera pas remplacé; le nombre d'administrateurs de la Société passe de quatre à trois.

Cinquième résolution

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des administrateurs et du commissaire. Ils se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062753.3/643/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

FLUITRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 85.805.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue extraordinairement le 7 juillet 2003 à 11.30 heures à Luxembourg

4. Le montant des pertes cumulées au 31 décembre 2002 dépassant les trois-quarts du capital social, conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à la dissolution de la société mais de continuer les activités de celle-ci.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062759.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

BIOAGING SCIENTIFIC GROUP (B.S.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 64.146.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 12 septembre 2003 que les administrateurs sortants suivants:

- Monsieur Gérard Muller, économiste,
- Monsieur Fernand Heim, directeur financier,
- Monsieur Marc Schmit, administrateur

tous avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ainsi que le Commissaire aux Comptes sortant:

- Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063292.3/521/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

UM BUERGBIERG, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7450 Lintgen, 14, route Principale.

Assemblée générale de la société tenue le 6 octobre 2003

L'an deux mille et trois, le six octobre à 10.00 heures.

Les actionnaires de la société UM BUERGBIERG, société civile immobilière, se sont réunis en assemblée générale, sans qu'il y ait besoin de convocations, tous les actionnaires représentant la totalité du capital social étant présents, au siège social de la société: L-7450 Lintgen, 14, route Principale.

L'assemblée est présidée par Madame Pranzetti-Verzin Marie-Christine, fonctionnaire de l'état, demeurant à 14, route Principale, L-7450 Lintgen

qui désigne à la fonction de secrétaire Mademoiselle Rachel Pranzetti, étudiante, demeurant à 14, route Principale, L-7450 Lintgen

et Monsieur Bernard Pranzetti, employé privé, demeurant à 14, route Principale, L-7450 Lintgen à la fonction de scrutateur.

Le président présente l'ordre du jour qui est le suivant:

- Cession des parts sociales de la société ZETCO S.A. à un tiers non associé, Monsieur Bernard Pranzetti
- Cession des parts sociales de la société ZETCO S.A. à un tiers associé, Madame Pranzetti-Verzin Marie-Christine

Résolution

ZETCO S.A. est propriétaire de 700 (sept cents) parts sociales de la société civile immobilière UM BUERGBIERG;

- Elle cède 699 (six cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales à Madame Pranzetti-Verzin Marie-Christine,
- 1 (une) part sociale à Monsieur Bernard Pranzetti,

au prix convenu entre parties figurant dans l'annexe.

Les associés acceptent ces résolutions à l'unanimité.

Madame Pranzetti-Verzin renonce expressément au droit de préemption, ces résolutions sont acceptées à l'unanimité par les actionnaires représentant la totalité du capital social.

Un acte sous seing privé de cession de parts sociales y relatif est immédiatement rédigé par les parties en cause qui sera notifié à UM BUERGBIERG, société civile immobilière, à Madame Pranzetti-Verzin Marie-Christine, Monsieur Bernard Pranzetti et ZETCO S.A.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Bernard Pranzetti, porteur des originaux de la cession, de la faire enregistrer, signifier, et faire toutes formalités, s'il y a lieu, par rapport aux parties concernées.

Madame Pranzetti-Verzin Marie-Christine lève l'assemblée.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062779.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

L & Z PARTICIPATIONS ET DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.497.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062786.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

L & Z PARTICIPATIONS ET DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.497.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

L & Z PARTICIPATIONS ET DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.497.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062824.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

L & Z PARTICIPATIONS ET DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.497.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062821.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

A HOLDING S.A., Société Anonyme. Capital social: GBP 841.597,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 80.718.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 2 octobre 2003

Les actionnaires de la Société ont révoqué les mandats de (i) Monsieur Johánnes Jonsson en tant qu'administrateur A de la Société et (ii) Monsieur Hreinn Loftsson en tant qu'administrateur B de la Société, avec effet au 2 octobre 2003 et ont décidé de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat respectif depuis leur nomination jusqu'au 2 octobre 2003.

Les actionnaires ont décidé de nommer les personnes suivantes avec effet au 2 octobre 2003 jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2008:

- (i) Madame Kristel Segers, né le 8 octobre 1959 à Turnhout, Belgique, demeurant au 174, route de Longwy à L-1940 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur A de la Société, et
- (ii) Monsieur Gunnar Snævar Sigurdsson, né le 9 novembre 1969 à Reykjavik, Islande, et demeurant au Tungata 6, 101 Reykjavik, Islande, en tant que nouvel administrateur B de la Société.

Suite aux révocations et nominations ci-dessus le conseil d'administration se compose actuellement de la manière suivante:

- Mme Kristel Segers, administrateur A;
- M. Gunnar S. Sigurdsson, administrateur B;
- M. Jon Scheving Thorsteinsson, administrateur C; et
- M. Jon Asgeir Johannesson, administrateur D.

Les actionnaires ont décidé de révoquer le commissaire aux comptes actuel et ont nommé AACO, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 6, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.833 avec effet au 2 octobre 2003 jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Les actionnaires ont également décidé de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 174, route de Longwy à L-1940 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2003.

Pour extrait et publication

A HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063066.3/253/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 89.337.

Extrait des contrats de cession respectivement datés des 31 juillet 2003, 17 septembre 2003 et 26 septembre 2003

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 31 juillet 2003 entre EURAZEO EDITIONS, ayant son siège social au 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, en tant que cédant, et EUROPEAN PUBLISHING PARTICIPATIONS, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que cessionnaire, qu'EURAZEO EDITIONS a cédé 50 des parts sociales de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. qu'il possédait, à EUROPEAN PUBLISHING PARTICIPATIONS.

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 17 septembre 2003 entre EURAZEO EDITIONS, préqualifiée, en tant que cédant, et EURAZEO, ayant son siège social au 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, en tant que cessionnaire, qu'EURAZEO EDITIONS a cédé l'entièreté des parts sociales (198 parts sociales) de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. qu'il possédait, à EURAZEO.

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 26 septembre 2003 entre EUROPEAN PUBLISHING PARTICIPA-TIONS, préqualifiée, en tant que cédant, et CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l., ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que cessionnaire, qu'EUROPEAN PUBLISHING PARTICIPATIONS a cédé l'entièreté des parts sociales (298 parts sociales) de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. qu'il possédait, à CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l.

Par suite des trois contrats de cession susmentionnés, les associés actuels de la société sont les suivants:

Nom des associés	Nombre de parts
	qu'ils possèdent
CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l	298
EURAZEO	198
Total:	496

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062785.3/1035/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

SIXTY WALL STREET LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 79.215.

Extrait du rapport de gestion aux associés sur les comptes sociaux arrêtés aux 31 décembre 2000 et 2001

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion des gérants en date du 1er octobre 2003, ont pris les résolutions suivantes:

Les comptes clôturés aux 31 décembre 2000 et 2001 ainsi que l'affectation du résultat ont été approuvés.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2000 est affecté de la manière suivante:

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2001 est affecté de la manière suivante:

Décharge est donnée aux gérants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

L'activité de la société est continuée malgré les pertes dépassant les 3/4 du capital social pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SIXTY WALL STREET LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00605. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063129.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ECash DIRECT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 95.504.

Extrait des résolutions de l'associé unique adoptées à Chypre le 2 octobre 2003

Il résulte desdites résolutions que:

Monsieur Robert H. Stikeman, demeurant à Mc Glashan Court 15, Toronto, Canada, a été nommé en dant que gérant additionnel de la Société pour une durée indéterminée.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature d'un seul gérant.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062793.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ICS S.A., INTEGRA CONSULTANCY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 59.616.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ICS S.A.

Signature

(062895.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ICS S.A., INTEGRA CONSULTANCY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 59.616.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ICS S.A.

Signature

(062897.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

WI-FI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.569.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2003

- Les démissions de Messieurs Sylvain Imperiale et Yves Bayle de leur poste d'administrateur de la société sont acceptées et décharge leur est donnée. Sont nommés administrateurs en remplacement:

Monsieur Olivier Wusarczuk, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

La société SELLA TRUST LUX S.A. avec siège à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

WI-FI HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063384.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

TRANSPORTS THOMAS EXPRESS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme, (anc. TRANSPORTS THOMAS EXPRESS LUXEMBOURG, S.à r.l.).

Siège social: L-3739 Rumelange, 32-34, rue des Martyrs. R. C. Luxembourg B 89.118.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063270.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

ORION ASSET No 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.747.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.752,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

The appearing party is the single shareholder of ORION ASSET No 2, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 25, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.747, the articles of incorporation of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on August 2, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1450 of October 8, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«Art. 14. paragraph **2.** Upon recommendation of the managers the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the managers to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.752,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION ASSET No 2, S.à r.l., ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 25 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 19 janvier 2000 et inscrite au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.747, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1450 du 8 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

2 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. alinéa 2. Sur recommandation des gérants l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir des gérants de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 69, case 2. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062881.3/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION ASSET No 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.747.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner

Notaire

(062882.3/239/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LINAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 42.910.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(062987.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ADEO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 74.223.

EXTRAIT

Par décision du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg, le 16 juin 2003, il résulte que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix.

Sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2004.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

ADEO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063029.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

VENI-INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 80.716.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(063038.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

AIRES COMPAGNIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.691.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 14 novembre 2002

La société LOUV, S.à r.I., S.à r.I. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'administrateur Catégorie B, en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 14 novembre 2002.

Certifié sincère et conforme

AIRES COMPAGNIE FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Catégorie A / Catégorie B

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063035.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

SITMA MACHINERY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.985.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

SITMA MACHINERY INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Catégorie A / Catégorie B

(063153.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ROLEM LOGISTICS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade. H. R. Diekirch B 6.473.

_

Im Jahre zweitausenddrei, den zwölften September.

Vor dem unterzeichneten Notar Urbain Tholl, mit dem Amtswohnsitz zu Mersch.

Sind die Aktionäre der anonymen Gesellschaft ROLEM LOGISTICS A.G., mit Sitz in Diekirch, 50, Esplanade, R.C. Diekirch Nummer B 6.473, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen getreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 10. April 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1.020 vom 4. Juli 2002.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Paul Muller, Privatbeamter, wohnhaft zu Wiltz.

Der Vorsitzende wählt zur Schriftführerin Dame Christine Noël, Notarschreiberin, wohnhaft zu B-Morhet.

Die Versammlung wählt zur Stimmenprüferin Dame Cindy Counhaye, Privatbeamtin, wohnhaft zu B-Messancy.

Der Vorsitzende erklärte und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden, dass:

- 1) Die erschienenen Aktionäre sowie die von ihnen innegehaltene Aktienzahl auf einer Präsenzliste aufgeführt sind, welche nach Paraphierung durch den Vorsitzenden, die Schriftführerin, die Stimmenprüferin und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen verbleibt um mit derselben einregistriert zu werden.
- 2) Aus der Präsenzliste erhellt, dass die tausend (1.000) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen in gegenwärtiger ausserordentlichen Generalversammlung zugegen oder vertreten sind, womit die Versammlung rechtsgültig über sämtliche auf der Tagesordnung angeführten Punkte entscheiden kann.
 - 3) Die Tagesordnung gegenwärtiger Versammlung begreift nachfolgende Punkte:

Abänderung des letzten Abschnitts des fünften Artikels.

Nachdem vorstehende Tagesordnung seitens der Generalversammlung gutgeheissen wurde, wurden nachfolgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Einziger Beschluß

Die Versammlung beschliesst, den letzten Abschnitt des fünften Artikels abzuändern wie folgt:

«Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Kosten und Gebühren

Alle Kosten und Gebühren dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft und werden abgeschätzt auf achthundert (800,-) Euro.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Mersch, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehendem an die Komparenten, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Müller, C. Counhaye, C. Noël, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 16 septembre 2003, vol. 425, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Zwecks Einschreibung im Firmenregister zu Luxemburg erteilt.

Mersch, den 29. September 2003.

U. Tholl.

(902435.4/232/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 octobre 2003.

ROLEM LOGISTICS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 6.473.

Statuts coordonnés suivant acte du 12 septembre 2003, reçu par Me Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

U. Tholl.

(902436.3/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 octobre 2003.

MHT LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 59, route de Wasserbillig. R. C. Luxembourg B 77.726.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 octobre 2003.

H. Hellinckx.

(062770.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.832.

In the year two thousand and three, on the fifth of September.

Before Us, Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., with its registered office in L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

here represented by Mr Roel Schrijen, Tax Adviser, residing professionally in Luxembourg.

By virtue of a proxy given on August, 21st, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the actual shareholder of McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître André Schwachtgen, residing in Luxembourg, on the 31st of October 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 12th December 2002, number 1772, registered at the Register of Commerce of Luxembourg under number B 89.832;
 - that the sole shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:
- By virtue of a decision dated from June 23, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of July, 10th, 2003 number 733, the sole shareholder has decide to transfer the registered office of the company to the following address:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

As a consequence, the sole shareholder requests the notary to act that first paragraph of article 5 of the articles of association will be worded as follows:

«Art. 5. 1st paragraph. The registered office is established in Munsbach.»

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at six hundred euro (600.- €).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le cinq septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

ici représentée par Monsieur Roel Schrijen, Tax Adviser, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée sous la loi du Grand Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1772 du 12 décembre 2002, enregistré au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 89.832.
 - Qu'elle pris le notaire de constater ce qui suit:

Qu'aux termes d'une décision du 23 juin 2003, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 733 du 10 juillet 2003, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

En conséquence, de cette décision, l'associé unique prie le notaire de constater que le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera modifié pour avoir la teneur suivante:

«Art. 5. 1er paragraphe. Le siège social est établi à Munsbach.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à six cents euros (600,- €).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, il signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Schrijen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 54, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059728.3/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.832.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059735.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

TENARIS, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 85.203.

In the year two thousand and three, on the fifteenth day of September. Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Paulo Rocca, Chairman and Chief Executive Officer, of TENARIS S.A.H. (the «Company»), a société anonyme holding having its registered office in Luxembourg, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, incorporated by deed of notary Frank Baden on 17th December 2001 published in the Mémorial of 12th April 2002 and the articles of which have been amended several times and for the last time on 19th December 2002 published in the Mémorial of 7th February 2003, represented by Me Toinon Hoss, Maître en droit, residing in Luxembourg, on the basis of the «Decision of the Chief Executive Officer and Proxy» dated 15th September 2003 (a copy of which shall remain attached to the present deed to be registered therewith).

The appearing party, acting in its capacity as Chief Executive Officer of the Company and attorney of fact of the board of directors pursuant to resolutions of the board of directors of the Company of 1st September requested the notary to state its declarations as follows:

I. Article 5 §2, 3 and 4 of the articles of incorporation of the Company provides as follows:

«[...]

The authorized capital of the Company shall be two billion five hundred million US dollars (USD 2,500,000,000), including the issued share capital, represented by two billion five hundred million (2,500,000,000) shares with a par value of one US dollar (USD 1) per share.

The board of directors is authorized for a period of five (5) years from the date of the publication to increase the issued share capital in whole or in part from time to time, through issues of shares within the limits of the authorized capital. In connection with such increases of capital, the shares shall be issued for compensation in cash or, subject to applicable provisions of law, in kind at a price or, if shares are issued by way of incorporation of reserves, at an amount, which shall not be less than the par value and may include such issue premium as the board of directors shall decide. The board of directors may authorize any director, manager or other person to accept subscriptions and direct payment in cash or in kind of the price of shares being whole or part of such increases of capital. Whenever the board of directors shall have any such increase of capital recorded in the form required by law, it shall have the amendment of this article as a result thereof recorded. Any such issue of shares shall be effected while reserving to holders of shares the preferential right to subscribe for such newly issued shares, except:

- (a) in circumstances in which the shares are issued for a consideration other than money;
- (b) with respect to shares issued as compensation to directors, officers, agents, or employees of the company, its subsidiaries or affiliates, and
- (c) with respect to shares issued to satisfy conversion or option rights created to provide compensation to directors, officers, agents, or employees of the corporation, its subsidiaries or affiliates.

Any shares to be issued for the purposes set forth in (b) and (c) shall not exceed 1.5% of the issued capital of the Company.

[...]»

II. On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company as set out under I. above, the board of directors of the Company has by the board resolution referred to above, decided to issue shares of the Company

against the contribution in kind of all outstanding shares and ADSs of TUBOS DE ACEROS DE MÉXICO S.A. («TAMSA») and to delegate power to the Chief Executive Officer to inter alia accept the contribution in kind of the Tamsa shares and to issue such number of shares in the Company as appropriate pursuant to the exchange ratio determined by the board of directors as set out in the referenced resolution.

III. By virtue of the authority granted by the board of directors, the Chief Executive Officer has on 15th September 2003 accepted the contribution of a total of 18,513,505 (eighteen million five hundred and thirteen thousand five hundred and five) TAMSA shares and has decided to issue 19,586,870 (nineteen million five hundred and eighty-six thousand eight hundred and seventy) shares each with a par value of one (1) USD of the Company.

IV. Pursuant to the resolution of the board referred to above and the decision of the Chief Executive Officer, the value of the contribution in kind referred to under III) is set at total of 48,135,113 (forty-eight million one hundred and thirty-five thousand one hundred and thirteen) USD, being a value of two point sixty (2.60) USD per TAMSA share contributed. Thus in exchange for the 18,513,505 (eighteen million five hundred and thirteen thousand five hundred and five) shares of TAMSA contributed valued in aggregate at 48,135,113 (forty-eight million one hundred and thirty-five thousand one hundred and thirteen) USD, the Company has issued [] ([]) shares with a nominal value of one (1) USD each and has allocated an amount of 19,586,870 (nineteen million five hundred and eighty-six thousand eight hundred and seventy) USD to the share capital of the Company, an amount of 1,958,687 (one million nine hundred and fifty-eight thousand six hundred and eighty-seven) USD to the legal reserve, an amount of 4,818,370 (four million eight hundred and eighteen thousand three hundred and seventy) USD to the distributable reserve and an amount of 21,770,806 (twenty-one million seven hundred and seventy thousand eight hundred and sixty) USD to the non distributable share premium.

Evidence of transfer to the Company of such contributions in kind was given to the undersigned notary.

V. Pursuant to article 26-1 of the law on commercial companies, the above contributions in kind have been examined by EuroFid, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, pursuant to a report dated 15th September 2003, which shall remain annexed to this deed to be submitted with this deed to the formality of registration, the conclusion of which reads as follows:

«Based on the work performed as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued, the related freely distributable and the restricted share premium and the related legal reserve.»

Luxembourg, September 15, 2003.

EuroFid, S.à r.l.

Réviseur d'Entreprises

Represented by Dominique Robyns

VI. As a result of the preceding increase of the share capital of the Company and the issue of shares recorded above, paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

Art. 5. Share Capital. The share capital is set at one billion one hundred eighty million three hundred seventeen thousand seven hundred and seventy-one US dollars (USD 1,180,317,771), represented by one billion one hundred eighty million three hundred seventeen thousand seven hundred and seventy-one (1,180,317,771) shares with a par value of one US dollar (USD 1) per share.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at four hundred and thirty-four thousand Euro (\leq 434,000).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinzième jour de septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Paulo Rocca, Président et Administrateur Délégué de TENARIS S.A.H. (la «Société»), une société anonyme holding, ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par notaire Frank Baden en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial le 12 avril 2002 et les statuts qui ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu en date du 19 décembre 2002 publié au Mémorial du 7 février 2003, représenté par ME Toinon Hoss, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de la décision de l'administrateur délégué et de la procuration du 15 septembre 2003 (dont une copie demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement).

La partie comparante agissant en tant que Administrateur Délégué de la Société et représentant du conseil d'administration en vertu de résolutions du conseil d'administration de la Société prises le 1^{er} septembre 2003, a requis le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

I. L'article 5 §2, 3 et 4 des statuts de la Société prévoit ce qui suit: «[...]

Le capital autorisé s'élève à deux milliards cinq cents millions d'US dollars (USD 2.500.000.000) divisé en deux milliards cinq cents millions (2.500.000.000) actions d'une valeur nominale de un US dollar (USD 1) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication à augmenter le capital social émis en tout ou en partie et à tout moment, par des émissions d'actions dans les limites du capital autorisé. Relativement à de telles augmentations de capital, les actions seront émises contre paiement en cash ou, conformément aux dispositions applicables de la loi, en nature à un prix ou, dans le cas où les actions sont émises par la voie d'incorporation de réserves, à un montant qui ne sera pas moindre que la valeur nominale et qui peut inclure une prime d'émission telle que décidée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut autoriser tout administrateur, gérant ou tout autre personne à accepter des souscriptions et à ordonner le paiement, en numéraire ou en nature, du prix des actions constituant tout ou partie de telles augmentations de capital. Dès que le conseil d'administration aura procédé à de telles augmentations de capital dans la forme requise par la loi, il procédera en conséquence à la constatation de la modification du présent article. Chacune de ces émissions d'actions sera effectuée en permettant aux détenteurs des actions d'exercer leur droit préférentiel de souscription pour ces nouvelles actions émises, à l'exception:

- (a) de circonstances selon lesquelles les actions sont émises à la suite d'un apport autre qu'en numéraire;
- (b) d'actions émises à titre de rémunération aux administrateurs, directeurs, agents ou employés de la Société, de ses filiales ou sociétés apparentées, et
- (c) d'actions émises afin de satisfaire aux droits de conversion ou d'option créés pour la rémunération des administrateurs, directeurs, agents ou employés de la Société, de ses filiales ou sociétés apparentées.

Toutes actions émises dans les cas visés aux (b) et (c) ne doivent pas excéder 1,5% du capital social de la Société.

[...]»

II. Sur base des pouvoirs donnés au conseil d'administration de la Société tels que sous I. ci-dessus, le conseil d'administration de la Société a, par les résolutions mentionnées ci-dessus, décidé d'émettre à hauteur d'un nombre maximal de 19.586.628 actions de la Société, en contrepartie à un apport en nature de toutes les actions à émettre et ADS DE TUBOS DE ACEROS DE MÉXICO S.A. («TAMSA») (représentant au total 18.513.280 actions TAMSA) (sujet au nombre d'actions de TAMSA effectivement échangé dans l'offre aux Etats-Unis clôturée le 12 septembre 2003) et de déléguer les pouvoir à l'administrateur délégué pour accepter inter alia la contribution en nature des actions TAMSA et à émettre le nombre d'actions approprié de la Société conformément au ratio d'échange déterminé par le conseil d'administration tel qu'exposé dans la résolution précitée.

III. En vertu des pouvoirs accordés par le conseil d'administration, l'Administrateur Délégué a accepté en date du 15 septembre 2003 l'apport d'un total de 18.513.505 (dix-huit millions cinq cent treize mille cinq cent cinq) actions TAMSA et a décidé d'émettre 19.586.870 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-dix) actions de la Société, chacune ayant une valeur nominale de un US dollar (USD 1).

IV. Conformément à la résolution précitée du conseil et à la décision de l'Administrateur Délégué, la valeur de l'apport en nature tel que décrit sous III. est évalué à un total de USD 48.135.113 (quarante-huit millions cent trente-cinq mille cent treize dollars US, se composant d'une valeur de deux virgule soixante dollars US (USD 2,60) par action TAM-SA apportée. Par conséquent, en échange des 18.513.505 (dix-huit millions cinq cent treize mille cinq cent cinq) actions TAMSA apportées évaluées au total à USD 48.135.113 (quarante-huit millions cent trente-cinq mille cent treize dollars US), la Société a émis 19.586.870 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-dix) actions ayant une valeur nominale de un dollar US (USD 1) chacune et a affecté un montant de USD 19.586.870 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-dix dollars US) au capital social, un montant de USD 1.958.687 (un million neuf cent cinquante-huit mille six cent quatre-vingt-sept dollars US) à la réserve légale, un montant de USD 4.818.370 (quatre millions huit cent dix-huit mille trois cent soixante-dix dollars US) à la réserve distribuable et un montant de USD 21.770.806 (vingt et un million sept cent soixante-dix mille huit cent six dollars US) à la prime d'émission non distribuable.

La preuve des transferts à la Société de ces apports en nature a été donnée au notaire instrumentant.

V. Conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, les apports en nature décrits ci-dessus ont été examinés par EuroFid, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, conformément à un rapport daté du 15 septembre 2003, qui restera annexé au présent acte, afin d'être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement conclu comme suit:

«Based on the work performed as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued, the related freely distributable and the restricted share premium and the related legal reserve.»

Luxembourg, September 15, 2003.

EuroFid, S.à r.l.

Réviseur d'Entreprises

Represented by Dominique Robyns

VI. Au vu de la précédente augmentation du capital social de la Société et de l'émission des actions décrite ci-dessus, le paragraphe 1 de l'article 5 des statuts a été modifié comme suit:

«Art. 5. § 1 Capital social. Le capital social de la Société a été fixé à un milliard cent quatre-vingts millions trois cent dix-sept mille sept cent soixante et onze US dollars (USD 1.180.317.771,-), représenté par un milliard cent quatre-vingts millions trois cent dix-sept mille sept cent soixante et onze (1.180.317.771) actions d'une valeur nominale d'un US dollar (USD 1) par action.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison de l'augmentation du capital, sont évalués à quatre cent trente-quatre mille euros (€ 434.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes aux personnes comparaissantes.

Lecture faite, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 70, case 1. – Reçu 426.691,90 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

J. Elvinger.

(062242.3/211/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

TENARIS, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 85.203.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and three, on the sixteenth day of September. Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Paolo Rocca, Chairman and Chief Executive Officer, of TENARIS S.A.H. (the «Company»), a société anonyme holding having its registered office in 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, incorporated by deed of notary Frank Baden on 17th December 2001 published in the Mémorial of 12th April 2002 and the articles of which have been amended several times and for the last time by a deed of record of a capital increase of the Company passed on 15th September 2003 not yet published (the «Deed of Record»), represented by Me Toinon Hoss, Maître en droit, residing in Luxembourg, on the basis of the «Decision of the Chief Executive Officer and Proxy» dated 15th September 2003 (a copy of which was attached to the Deed of Record).

The appearing requests the notary to act that material errors occurred in the Deed of Record which is thus to be rectified as follows:

- A. That the registered office of the Company is in fact at 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.
- B. Item IV, paragraph 1, of the Deed of Record must be completed by insertion of and rectified by the underlined text as set out herebelow:
- «IV. Pursuant to the resolution of the board referred to above and the decision of the Chief Executive Officer, the value of the contribution in kind referred to under III) is set at total of 48,135,113 (forty-eight million one hundred and thirty-five thousand one hundred and thirteen) USD, being a value of two point sixty (2.60) USD per TAMSA share contributed. Thus in exchange, for the 18,513,505 (eighteen million five hundred and thirteen thousand five hundred and five) shares of TAMSA contributed valued in aggregate at 48,135,113 (forty-eight million one hundred and thirty-five thousand one hundred and thirteen) USD, the Company has issued nineteen million five hundred and eighty-six thousand eight hundred and seventy (19,586,870) shares with a nominal value of one (1) USD each and has allocated an amount of 19,586,870 (nineteen million five hundred and eighty-six thousand eight hundred and seventy) USD to the share capital of the Company, an amount of 1,958,687 (one million nine hundred and fifty-eight thousand six hundred and eighty-seven) USD to the legal reserve, an amount of 4,813,511 (four million eight hundred and thirteen thousand five hundred and eleven) USD to the distributable reserve and an amount of 21,776,045 (twenty-one million seven hundred and seventy-six thousand and forty-five) USD to the non distributable share premium.»
- C. Item VI of the Deed of Record must be completed by insertion of and rectified by the underlined text as set out herebelow:
- «VI. As a result of the preceding increase of the share capital of the Company and the issue of shares recorded above, paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:
- «The share capital of the Company is set at one billion one hundred and eighty million two hundred and eighty-seven thousand six hundred and sixty-four US dollars (USD 1,180,287,664), represented by one billion one hundred and eighty million two hundred and eighty-seven thousand six hundred and sixty-four (1,180,287,664) shares with a par value of one US dollar (USD 1) per share.»

Pro fisco

The above rectification doesn't affect the pro rata fee calculation to be made by the Luxembourg Tax Officer, because of the capital increase of the Company passed on 15th September 2003 («Deed of Record»).

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever shall be borne by the Company at six hundred euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le seizième jour de septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Paolo Rocca, Président et Administrateur Délégué de TENARIS S.A.H. (la «Société»), une société anonyme holding, ayant son siège social à 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par notaire Frank Baden en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial le 12 avril 2002 et les statuts qui ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu par un constat d'augmentation du capital de la Société en date du 15 septembre 2003 non encore publié au Mémorial (le «Constat»), représenté par Me Toinon Hoss, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de la décision de l'administrateur délégué et de la procuration du 15 septembre 2003 (dont une copie était annexée au Constat).

La partie comparante requiert le notaire d'acter que des erreurs matérielles ont été commises dans le Constat qui est à rectifier comme suit:

A. Le siège social de la Société se trouve en fait au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

B. Le point IV, paragraphe 1, du Constat est à compléter et à rectifier par le texte souligné ci-dessous:

«IV. Conformément à la résolution précitée du conseil et à la décision de l'Administrateur Délégué, la valeur de l'apport en nature tel que décrit sous III. est évalué à un total de 48.135.113 (quarante-huit millions cent trente-cinq mille cent treize) USD, se composant d'une valeur de deux virgule soixante (2,60) USD par action TAMSA apportée. Par conséquent, en échange contre les 18.513.505 (dix-huit millions cinq cent treize mille cinq cent cinq) actions TAMSA apportées évaluées au total à 48.135.113 (quarante-huit millions cent trente-cinq mille cent treize) USD, la Société a émis dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-dix (19.586.870) actions ayant une valeur nominale de un (1) USD chacune et a affecté un montant de 19.586.870 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-dix) USD au capital social, un montant de 1.958.687 (un million neuf cent cinquante-huit mille six cent quatre-vingt-sept) USD à la réserve légale, un montant de 4.813.511 (quatre millions huit cent treize mille cinq cent onze) USD à la réserve distribuable et un montant de 21.776.045 (vingt et un millions sept cent soixante-seize mille et quarante cinq) USD à la prime d'émission non distribuable.»

B. Le point VI du Constat est à compléter et à rectifier par le texte souligné ci-dessous:

«VI. Au vu de la précédente augmentation du capital social de la Société et de l'émission des actions décrite ci-dessus, le paragraphe 1 de l'article 5 des statuts a été modifié comme suit:

«Le capital souscrit s'élève à un milliard cent quatre-vingt millions deux cent quatre-vingt-sept six cent soixante-quatre (1.180.287.664) US dollars divisé en un milliard cent quatre-vingts millions deux cent quatre-vingt-sept six cent soixante-quatre (1.180.287.664) actions nominatives ayant une valeur nominale de un US dollar (USD 1) chacune.»»

Pro fisco

Cette rectification n'affecte en rien le calcul du droit proportionnel d'apport à effectuer par le Receveur de l'Enregistrement en raison du constat d'augmentation du capital de la Société en date du 15 septembre 2003 (le «Constat»).

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, sont évalués à six cents Euro.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes aux personnes comparaissantes.

Lecture faite, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 70, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

J. Elvinger.

(062243.3/211/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

TENARIS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 85.203.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062244.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 81.541.

In the year two thousand and three on the fifth of September.

Before Us, Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l., with its registered office in L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

here represented by Mr Roel Schrijen, Tax Adviser, residing professionally in Luxembourg.

By virtue of a proxy given on August, 21st, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the actual shareholder of McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l. (previously McKessonHBOC HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, therefore residing in Hesperange, on the 22nd of March 2001, registered at the Register of Commerce of Luxembourg under number B 81.541, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 7th November 2001, number 974.

The articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on the 1st of April 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- that the sole shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:
- By virtue of a decision dated from June 23, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 10th July 2003 number 733, the sole shareholder has decide to transfer the registered office of the company to the following address:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

As a consequence, the sole shareholder requests the notary to act that first paragraph of article 5 of the articles of association will be worded as follows:

«Art. 5. 1st paragraph. The registered office is established in Munsbach».

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at six hundred euro (600.- \in).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le cinq septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société McKesson INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

ici représentée par Monsieur Roel Schrijen, Tax Adviser, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l. (anciennement McKessonHBOC HOLDINGS, S.à r.l.), société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée sous la loi du Grand Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 22 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 974 du 7 novembre 2001, enregistré au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 81.541.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} avril 2003, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C;

- Qu'elle pris le notaire de constater ce qui suit:

Qu'aux termes d'une décision du 23 juin 2003, publiée au Mémorial C numéro 733 du 10 juillet 2003, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

En conséquence, de cette décision, l'associé unique prie le notaire de constater que le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera modifié pour avoir la teneur suivante:

«Art. 5. 1er paragraphe. Le siège social est établi à Munsbach.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à six cents euros (600,- €).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, il signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Schrijen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 54, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059736.3/202/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 81.541.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059739.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

ORION ASSET No 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.748.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.752,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

the appearing party is the single shareholder of ORION ASSET No 3, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 25, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.748, the articles of incorporation of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on August 2, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1450 of October 8, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«Art. 14. Paragraph 2. Upon recommendation of the managers the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the managers to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part

of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.752,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION ASSET No 3, S.à r.l., ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 25 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 19 janvier 2000 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.748, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné le 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1450 du 8 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour

Ordre du jour:

- 1 Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
 - 2 Divers
 - a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. Alinéa 2. Sur recommandation des gérants l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir des gérants de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062832.3/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION ASSET No 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 72.748.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062833.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION PROPERTIES No 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.750.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.752,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

the appearing party is the single shareholder of ORION PROPERTIES No 2, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 24, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.750, the articles of incorporation of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on August 2, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1447 of October 7, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«**Art. 14. Paragraph 2.** Upon recommendation of the managers the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the managers to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.752,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION PROPERTIES No 2, S.à r.l., ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 19 janvier 2000 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.750, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1447 du 7 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1 Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
 - 2 Divers.
 - a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. Alinéa 2. Sur recommandation des gérants l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir des gérants de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 69, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062836.3/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION PROPERTIES No 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 72.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062838.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

L & Z GRAND-DUCHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.801.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062784.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

L & Z GRAND-DUCHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.801.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062819.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 72.751.

8

In the year two thousand three, on the twenty-fifth of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.752,

hereby represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 September 2003.

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

the appearing party is the single shareholder of ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary on November 24, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 72.751, the articles of incorporation of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on August 2, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1447 of October 7, 2002 (the «Company»).

III. The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Resolution

The single shareholder resolves to amend the second paragraph of article 14 of the articles of incorporation so as to allow the managers to allocate payments on account of dividends.

The second paragraph of article 14 of the articles of incorporation shall forthwith be worded as follows:

«**Art. 14. Paragraph 2.** Upon recommendation of the managers the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of without prejudice to the power of the managers to allocate payments on account of dividends, within the limits permissible under applicable laws. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.752,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 17 septembre 2003.

- I. La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.
- II. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l., ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant, en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63 du 19 janvier 2000 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.751, les statuts ayant été modifiés la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1447 du 7 octobre 2002 (la «Société»).

III. Le comparant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1 Modification du second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
 - 2 Divers.
 - a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier le second alinéa de l'article 14 des statuts de la Société afin de permettre aux gérants de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le second alinéa de l'article 14 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 14. Alinéa 2. Sur recommandation des gérants l'assemblée générale des associés décide l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sans préjudice du pouvoir des gérants de procéder, dans les limites permises par les lois applicables, à un versement d'acomptes sur dividendes. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.» Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 69, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062840.3/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 72.751.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062842.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

MICHEL LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 82, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 93.322.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 12 juin 2003

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.

L'assemblée générale accepte la démission de la LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes et nomme en remplacement la LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. avec siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe au poste de commissaire aux comptes.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée de six années. Les mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Le Conseil d'Administration

- Monsieur Glaesener Michel, administrateur-délégué, demeurant à L-9715 Everlange, 1A, rue Hiehl
- Madame Müller Sylvie, administrateur-délégué, demeurant à L-9715 Everlange, 1A, rue Hiehl
- Madame Monique Maller, avec adresse professionnelle à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

Le Commissaire aux comptes

LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, rue Sainte Zithe, 12.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-Al05894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902446.3/680/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 octobre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.830.

In the year two thousand and three on the fifth of September.

Before Us, Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., with its registered office in L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

here represented by Mr Roel Schrijen, Tax Adviser, residing professionally in Luxembourg.

By virtue of a proxy given on August, 21st, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the actual shareholder of McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître André Schwachtgen, residing in Luxembourg, on the 21st of October 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 12th December 2002, number 1771, registered at the Register of Commerce of Luxembourg under number B 89.830;
 - that the sole shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:
- By virtue of a decision dated from June 23, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 10th July 2003 number 733, the sole shareholder has decide to transfer the registered office of the company to the following address:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

As a consequence, the sole shareholder requests the notary to act that first paragraph of article 5 of the articles of association will be worded as follows:

«Art. 5. 1st paragraph. The registered office is established in Munsbach.».

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at six hundred euro $(600.-\ \ \ \)$.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le cinq septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

ici représentée par Monsieur Roel Schrijen, Tax Adviser, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS II, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1771 du 12 décembre 2002, enregistré au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 89.830.
 - Qu'elle pris le notaire de constater ce qui suit:

Qu'aux termes d'une décision du 23 juin 2003, publiée au Mémorial C numéro 733 du 10 juillet 2003, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

En conséquence, de cette décision, l'associé unique prie le notaire de constater que le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera modifié pour avoir la teneur suivante:

«Art. 5. 1er paragraphe. Le siège social est établi à Munsbach.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à six cents euro (600,- €).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, il signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Schrijen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 54, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059742.3/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059745.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 85.933.

In the year two thousand and three on the fifth of September.

Before Us, Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l., with its registered office in L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

here represented by Mr Roel Schrijen, Tax Adviser, residing professionally in Luxembourg.

By virtue of a proxy given on August, 21st, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the actual shareholder of McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l. a société à responsabilité limitée, with its registered office in Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, therefore residing in Hesperange, on the 6th of February, 2002, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations of 22nd November 2002, number 775, registered at the Register of Commerce of Luxembourg under number B 85.933.
 - that the sole shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:
- By virtue of a decision dated from June 23rd, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 10th July 2003 number 733, the sole shareholder has decide to transfer the registered office of the company to the following address:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

As a consequence, the sole shareholder requests the notary to act that first paragraph of article 5 of the articles of association will be worded as follows:

«Art. 5. 1st paragraph. The registered office is established in Munsbach.»

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at six hundred euro (600.- €).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le cinq septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société McKesson INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

ici représentée par Monsieur Roel Schrijen, Tax Adviser, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, avec siège social à Luxembourg, constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 6 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 775 du 22 mai 2002, enregistré au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 85.933.
 - Qu'elle pris le notaire de constater ce qui suit:

Qu'aux termes d'une décision du 23 juin 2003, publiée au Mémorial C numéro 733 du 10 juillet 2003, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

En conséquence, de cette décision, l'associé unique prie le notaire de constater que le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera modifié pour avoir la teneur suivante:

«Art. 5. 1er paragraphe. Le siège social est établi à Munsbach.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à six cents euro (600,- €).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état civil et demeure, il signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Schrijen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 54, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059748.3/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 85.933.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059750.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

LUXSAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue John F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 69.926.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 12 mai 2003

Quatrième résolution

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, l'Assemblée Générale décide de continuer les activités de la Société et ce malgré le fait que plus des trois-quarts (3/4) du capital social ont été perdus au 31 décembre 2002.

T. Maman.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062803.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.831.

In the year two thousand and three on the fifth of September.

Before Us, Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., with its registered office in L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

here represented by Mr Roel Schrijen, Tax Adviser, residing professionally in Luxembourg.

By virtue of a proxy given on August, 21st, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the actual shareholder of McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS III, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed of Maître André Schwachtgen, residing in Luxembourg, on the 31st of october 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 12th December 2002, number 1772, registered at the Register of Commerce of Luxembourg under number B 89.831.
 - that the sole shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:
- By virtue of a decision dated from June 23, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of July, 10th 2003 number 733, the sole shareholder has decide to transfer the registered office of the company to the following address:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

As a consequence, the sole shareholder requests the notary to act that first paragraph of article 5 of the articles of association will be worded as follows:

«Art. 5. 1st paragraph. The registered office is established in Munsbach.»

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at six hundred euro (600.- €).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le cinq septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 5, Parc d'activité Syrdall,

ici représentée par Monsieur Roel Schrijen, Tax Adviser, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS III, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée sous la loi du Grand Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1772 du 12 décembre 2002, enregistré au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 89.831.
 - Qu'elle pris le notaire de constater ce qui suit:

Qu'aux termes d'une décision du 23 juin 2003, publiée au Mémorial C numéro 733 du 10 juillet 2003, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-5365 Munsbach, 5 Parc d'activité Syrdall.

En conséquence, de cette décision, l'associé unique prie le notaire de constater que le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera modifié pour avoir la teneur suivante:

«Art. 5. 1er paragraphe. Le siège social est établi à Munsbach.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à six cents euro (600,- €).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, il signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Schrijen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 54, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 septembre 2003.

P. Bettingen.

(060241.3/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2003.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.831.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(060245.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2003.

LES PARCS DU TROISIEME AGE - FONDATION RENTACO, Etablissement d'Utilité Publique.

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 1999 BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

Actif (en francs luxembourgeois)

	` ,	Note	31.12.99	01.01.99
A.	Capital souscrit non versé		0	0
B.	Frais d'établissement		0	0
C.	Actif immobilisé	2.3/2.5		
I.	Immobilisations incorporelles	3.1	231.112	0
II.	Immobilisations corporelles	3.1		
1.	Terrains et constructions		0	0
2.	Installations techniques et machines		76.367	0
3.	Autres installations, outillage et mobilier		3.658.634	0
4.	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		0	0
III.	Immobilisations financières		0	0
	Total de l'actif immobilisé	_	3.966.113	0
D.	Actif circulant			
I.	Stocks	2.4		
1.	Matières premières et consommables	3.2	450.000	450.000
II.	Créances	2.6		
1.	Créances résultant de ventes et prestations de services	3.3	52.164.524	8.189.113
4.	Autres créances	3.4	377.197	515.382
III.	Valeurs mobilières		0	0
IV.	Avoirs en banques, avoirs en CCP, chèques et encaisse	3.5	89.915.152	20.153.788
	Total de l'actif circulant	_	142.906.873	29.308.283
Ε.	Compte de régularisation actif	2.7/3.6	2.230.192	2.074.012
F.	Perte de l'exercice		0	0
	Total actif	_	149.103.178	31.382.295
	Passif			
	(en francs luxembourgeois)			
	`	Note	31.12.99	01.01.99
A.	Capitaux propres			
I.	Dotation initiale	3.7	1.000.000	1.000.000
II.	Primes d'émission		0	0
III.	Réserve de réévaluation		0	0

IV.	Réserves	3.8	1.838.161	1.838.161
1.	Réserve légale		0	0
2.	Réserve pour actions propres ou parts propres		0	0
3.	Réserves statutaires		0	0
4.	Autres réserves	3.8	1.838.161	1.838.161
٧.	Résultats reportés	3.9	10.971.551	10.971.551
VI.	Subventions d'investissements	3.10	0.771.551	0.771.551
٧1.		J.10_		
	Total des capitaux propres		13.809.712	13.809.712
B.	Provisions pour risques et charges	2.8		
1.	Provisions pour pensions et obligations similaires		0	0
2.	Provisions pour impôts	3.10	19.851.532	0
3.	Autres provisions		0	0
٠.	·	_		
	Total des provisions		19.851.532	0
C.	Dettes	2.9		
1.	Emprunts obligataires		0	0
2.	Dettes envers établissements de crédit	3.11	2.416.161	0
2'.	Dettes financières diverses	3.12	3.678.300	0
3.	Acomptes reçus sur commandes		0	0
4.	Dettes sur achats et prestations de services	3.13	9.446.240	8.529.973
5.	Dettes représentées par des effets de commerce	5.15	0	0.527.775
6.	Dettes envers des entreprises liées		0	0
			U	O
7.	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de parti-	-	0	0
	pation	20/244	_	•
8.	Dettes fiscales et sociales		7.810.302	8.644.458
9.	Autres dettes	3.15	1.504.340	398.152
	Total des dettes	_	24.855.343	17.572.583
D.	Compte de régularisation passif	2.10	67.737.905	0
F				
E.	Bénéfice de l'exercice		22.848.686	0
E.		_		
E.	Total passif	_	22.848.686 149.103.178	31.382.295
E.	Total passif			
E.	Total passif			
	Total passif	E 1999	149.103.178	
	Total passif	E 1999	149.103.178 mmerciales	31.382.295
	Total passif	E 1999	149.103.178	31.382.295
	Total passif	E 1999	149.103.178 mmerciales	31.382.295 1999 (01.01.99
	Total passif	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99)
	Total passif	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99)
Pré	Total passif	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99)
Pré	Total passif	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99)
Pré 1. 2.	Total passif	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16 .	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0
Pré 1. 2. 4. 5.	Total passif COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les s Montant net du chiffre d'affaires. Variation du stocks de produits finis et en cours de fabrication. Autres produits d'exploitation a. Charges de matières premières et consommables	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16 .	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923
Pré 1. 2. 4. 5. 5.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les s Montant net du chiffre d'affaires. Variation du stocks de produits finis et en cours de fabrication. Autres produits d'exploitation a. Charges de matières premières et consommables b. Autres charges externes.	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529
Pré 1. 2. 4. 5.	Total passif COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les s Montant net du chiffre d'affaires. Variation du stocks de produits finis et en cours de fabrication. Autres produits d'exploitation a. Charges de matières premières et consommables b. Autres charges externes. Frais de personnel	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	31.382.295 1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908
Pré 1. 2. 4. 5. 5.	Total passif COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les s Montant net du chiffre d'affaires. Variation du stocks de produits finis et en cours de fabrication. Autres produits d'exploitation a. Charges de matières premières et consommables b. Autres charges externes. Frais de personnel a. Salaires et traitements.	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908
Pré 1. 2. 4. 5. 6.	Total passif COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les s Montant net du chiffre d'affaires. Variation du stocks de produits finis et en cours de fabrication. Autres produits d'exploitation a. Charges de matières premières et consommables b. Autres charges externes. Frais de personnel a. Salaires et traitements. b. Charges sociales	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675
Pré 1. 2. 4. 5. 5.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 19	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295
Pré 1. 2. 4. 5. 6.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur les sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101
Pré 1. 2. 4. 5. 6.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les su	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les su	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11. 13.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur la sur les sur le	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534 42.642.519
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11. 13. 15.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1ER JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534 42.642.519 2.845 - 10.946
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 11. 13. 15. 16. 17. 18.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article de l'actic et consommables de l'acties produits d'exploitation a. Charges de matières premières et consommables de l'acties de personnel a. Salaires et traitements. b. Charges sociales a. Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles de l'actif circulant. Autres charges d'exploitation autres intérêts et produits assimilés l'actif circulant des activités ordinaires. Produits exceptionnels . Charges exceptionnelles . Résultat avant impôt .	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales Note . 2.11/3.16	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534 42.642.519 2.845 - 10.946 42.634.418
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 11. 13. 15. 16. 17. 18.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article du 10 août 1915 sur les sur les sur les sur les encours de fabrication. Autres charges d'exploitation Autres charges d'exploitation Autres intérêts et produits assimilés Intérêts et charges assimilées Résultat provenant des activités ordinaires Produits exceptionnelles Charges exceptionnelles Résultat avant impôt Impôts	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534 42.642.519 2.845 - 10.946 42.634.418 - 19.785.732
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 11. 13. 15. 16. 17. 18. 19.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur les sur les sur les sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534 42.642.519 2.845 - 10.946 42.634.418 - 19.785.732 0
Pré 1. 2. 4. 5. 6. 11. 13. 15. 16. 17. 18.	COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXER ALLANT DU 1 ^{ER} JANVIER 1999 AU 31 DECEMBR (en francs luxembourgeois) sentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sur l'article du 10 août 1915 sur les sur les sur les sur les encours de fabrication. Autres charges d'exploitation Autres charges d'exploitation Autres intérêts et produits assimilés Intérêts et charges assimilées Résultat provenant des activités ordinaires Produits exceptionnelles Charges exceptionnelles Résultat avant impôt Impôts	E 1999 sociétés co	149.103.178 mmerciales	1999 (01.01.99 - 31.12.99) 233.568.867 0 2.175.529 - 19.939.923 - 15.650.908 - 140.558.766 - 17.268.675 - 440.295 - 154.101 - 236.589 1.166.914 - 19.534 42.642.519 2.845 - 10.946 42.634.418 - 19.785.732

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Luxembourg, le 27 octobre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01877. – Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062891.2//99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LES PARCS DU TROISIEME AGE - FONDATION RENTACO, Etablissement d'Utilité Publique.

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2000 BILAN AU 31 DECEMBRE 2000

Actif

(en francs luxembourgeois)

Pré	sentation basée sur l'article 213 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les	sociétés	commerciales	
		Note	31.12.2000	31.12.1999
A.	Capital souscrit non versé		0	0
B.	Frais d'établissement		0	0
C.	Actif immobilisé	2.5		
l.	Immobilisations incorporelles	3.1	686.024	231.112
II.	Immobilisations corporelles	3.1		
1.	Terrains et constructions		0	0
2.	Installations techniques et machines	3.1	59.397	76.367
3.	Autres installations, outillage et mobilier	3.1	7.625.105	3.658.634
4.	Acompmtes versés et immobilisations corporelles en cours		0	0
III.	Immobilisations financières		0	0
D.	Total de l'actif immobilisé		8.370.526	3.966.113
l.	Stocks	2.4		
1.	Matières premières et consommables	3.2	850.000	450.000
II.	Créances	2.6		
1.	Créances résultant de ventes et prestations de services	3.3	88.201.473	52.164.524
4.	Autres créances	3.4	392.907	377.197
III.	Valeurs mobilières		0	0
IV.	Avoirs en banques, avoirs en CCP, chèques et encaisse	3.5	131.687.305	89.915.152
	Total de l'actif circulant	_	221.131.685	142.906.873
E.	Compte de régularisation actif	2.7/3.6	2.637.530	2.230.192
F.	Perte de l'exercice	_	0	0
			J	ŭ
	Table		222 420 744	440 402 470
	Total actif		232.139.741	149.103.178
	Passif	_	232.139.741	149.103.178
		_		
	Passif (en francs luxembourgeois)	Note	232.139.741 31.12.2000	149.103.178 31.12.1999
Α.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres		31.12.2000	31.12.1999
I.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale	Note	31.12.2000 1.000.000	31.12.1999
I. II.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission.		31.12.2000 1.000.000 0	31.12.1999 1.000.000 0
I. II. III.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale	3.7	31.12.2000 1.000.000 0 0	31.12.1999 1.000.000 0 0
I. II. IV.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission. Réserve de réévaluation. Réserves.		31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161	31.12.1999 1.000.000 0 0 1.838.161
I. II. III. IV. 1.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation. Réserves Réserve légale.	3.7	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161	31.12.1999 1.000.000 0 0 1.838.161
I. II. IV. 1. 2.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale	3.7	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161	31.12.1999 1.000.000 0 0 1.838.161
I. III. IV. 1. 2. 3.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission. Réserve de réévaluation. Réserves Réserve légale. Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires	3.7	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0	31.12.1999 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0
I. III. IV. 1. 2. 3.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation. Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires Autres réserves	3.7 3.8 3.8	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0 1.838.161	31.12.1999 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0 1.838.161
I. III. IV. 1. 2. 3.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission. Réserve de réévaluation. Réserves Réserve légale. Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires	3.7	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0	31.12.1999 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0
I. II. IV. 1. 2. 3. 4. V.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements	3.7 3.8 3.8 3.9	31.12.2000 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0
I. II. IV. 1. 2. 3. 4. V.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres	3.7 3.8 3.9 3.10	31.12.2000 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour risques et charges	3.7 3.8 3.8 3.9	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation. Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour pensions et obligations similaires	3.7 3.8 3.9 3.10 2.8	31.12.2000 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI. B. 1. 2.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation. Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour risques et charges Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts	3.8 3.8 3.9 3.10 2.8 3.10	31.12.2000 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour risques et charges Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Autres provisions	3.7 3.8 3.9 3.10 2.8	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873 0 34.053.918 107.194.970	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712 0 19.851.532 0
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI. B. 1. 2. 3.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Autres provisions Total des provisions	3.7 3.8 3.9 3.10 2.8 3.10 3.11	31.12.2000 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712 0 19.851.532
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI. B. 1. 2. 3. C.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour risques et charges Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Autres provisions Total des provisions Dettes	3.8 3.8 3.9 3.10 2.8 3.10	31.12.2000 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873 0 34.053.918 107.194.970 141.248.888	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712 0 19.851.532 0 19.851.532
I. III. IV. 1. 2. 3. 4. V. VI. B. 1. 2. 3.	Passif (en francs luxembourgeois) Capitaux propres Dotation initiale Primes d'émission Réserve de réévaluation Réserves Réserve légale Réserve pour actions propres ou parts propres. Réserves statutaires Autres réserves Résultats reportés Subventions d'investissements Total des capitaux propres Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Autres provisions Total des provisions	3.7 3.8 3.9 3.10 2.8 3.10 3.11	31.12.2000 1.000.000 0 0 1.838.161 0 0 1.838.161 33.820.237 719.475 37.377.873 0 34.053.918 107.194.970	31.12.1999 1.000.000 0 1.838.161 0 0 1.838.161 10.971.551 0 13.809.712 0 19.851.532 0

2'.	Dettes financières diverses	3.13	5.433.000	3.678.300
3.	Acomptes reçus sur commandes		0	0
4.	Dettes sur achats et prestations de services	3.14	8.633.381	9.446.240
5.	Dettes représentées par des effets de commerce		0	0
6.	Dettes envers des entreprises liées		0	0
7.	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de			
Р	articipation		0	0
8.	Dettes fiscales et sociales	.9/3.15	9.222.530	7.810.302
9.	Autres dettes	3.16	1.364.121	1.504.340
	Total des dettes	_	24.653.932	24.855.343
D.	Compte de régularisation passif	2.10	0	67.737.905
E.	Bénéfice de l'exercice	_	28.859.948	22.848.686
	Total passif	_	232.139.741	149.103.178

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2000 AU 31 DECEMBRE 2000

(en francs luxembourgeois)

Présentation basée sur l'article 227 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

		Note	2000	1999
			(01.01.00	(01.01.99
			- 31.12.00	- 31.12.99)
1.	Montant net du chiffre d'affaires	2.11/3.17	267.243.774	233.568.867
2.	Variation du stocks de produits finis et en cours de fabrication		0	0
4.	Autres produits d'exploitation		3.433.476	2.175.529
5.	a. Charges de matières premières et consommables		- 22.065.742	- 19.939.923
5.	b. Autres charges externes		- 17.061.653	- 15.650.908
6.	Frais de personnel	3.18		
	a. Salaires et traitements		- 164.952.822	- 140.558.766
	b. Charges sociales		- 20.461.570	- 17.268.675
7.	a.Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et			
in	corporelles		- 1.478.188	- 440.295
	b. Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		- 547.701	- 15 4 .101
8.	Autres charges d'exploitation		- 143.805	- 236.589
11.	Intérêts et produits assimilés		3.459.286	1.166.914
13.	Intérêts et charges assimilées		- 50.763	- 19.534
15.	Résultat provenant des activités ordinaires	_	47.374.292	42.642.519
16.	Produits exceptionnels	2.12/3.19	944.041	2.845
17.	Charges exceptionnelles	2.12/3.20	- 3.178.101	- 10.946
18.	Résultat avant impôt	2.14	45.140.232	42.634.418
19.	Impôts	2.13/3.10	- 16.280.284	- 19.785.732
20.	Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		0	0
21.	Résultat de l'exercice	_	28.859.948	22.848.686

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Luxembourg, le 25 octobre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01878. – Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062892.2//101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

WIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange. R. C. Luxembourg B 88.096.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 octobre 2003. H. Hellinckx.

(062771.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TELELIFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06753, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour TELELIFT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062507.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

ACTIV HOTEL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 47.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06748, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour ACTIV HOTEL MANAGEMENT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062515.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

AFFRETLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter, Z.I. Weihergewann.

R. C. Luxembourg B 81.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06747, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour AFFRETLUX S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062516.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

TRANSOCEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 75.489.

EXTRAIT

Les mandats des administrateurs et du commissaire venant à échéance, l'assemblée générale ordinaire du 4 octobre 2002 décide de nommer comme administrateurs:

- Mme Danielle Schroeder, directeur de société, Luxembourg
- M. Jean-Jacques Monod, consultant financier, Zürich
- M. Mohamed Salem Ould Zamel, directeur de banque, Mauritanie
- M. Mohamed Ould El Hamed, directeur de banque, Mauritanie
- M. Ahmed Ould Mohamed, directeur de banque, Mauritanie

pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2008 approuvant les comptes de 2007,

et comme commissaire aux comptes FIDEX-AUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2008 approuvant les comptes de 2007.

Pour TRANSOCEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062796.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CARTHAGE DEVELOPPEMENT AXIOME S.A., Société Anonyme, (anc. CARTHAGE DEVELOPPEMENT S.A.).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy. R. C. Luxembourg B 86.137.

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CARTHAGE DEVELOPPEMENT S.A., une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 86.137, constituée suivant acte notarié du 22 février 2002, publié au Mémorial C numéro 834 du 1^{er} juin 2002, (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le prédit notaire Jean-Joseph Wagner, en date du 2 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 167 du 22 novembre 2002.

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Rosella Galeota, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nadia Weyrich, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de la dénomination sociale de CARTHAGE DEVELOPPEMENT S.A. en celle de CARTHAGE DEVELOPPEMENT AXIOME S.A. et Modification afférente de l'article premier, alinéa premier des statuts de la Société.
- 2.- Modification de l'objet social et concomitamment l'article deux (2) des statuts de la Société, afin de lui donner le libellé suivant:

«La société a pour objet principal l'importation et l'exportation de tous matériels et de toutes marchandises de toute nature et les prestations d'intermédiaires pouvant s'y rapporter.

La société a aussi pour objet l'activité de tout service de commerce dans des domaines en rapport avec des projets de toute nature considérés sous les aspects d'ordre commercial et stratégique et en général, la réalisation de toutes opérations commerciales en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société a en outre pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, et entre autres, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, notamment l'emprunt, avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations, qui pourront être convertibles et/ou subordonnées, et de bons, en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.»

- 3.- Démission de trois (3) administrateurs et du commissaire aux comptes.
- 4.- Décharge spéciale aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la période du 02 octobre 2002 à la date de la présente assemblée.
 - 5.- Nomination de trois (3) nouveaux administrateurs et d'un (1) commissaire aux comptes.
 - 6.- Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de changer la raison sociale de la Société de CARTHAGE DEVELOPPEMENT S.A. en celle de CARTHAGE DEVELOPPEMENT AXIOME S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts de la Société, afin de refléter ledit changement de la raison sociale. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de donner à l'article premier, premier alinéa des statuts, la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Premier alinéa. Il existe une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de CARTHAGE DEVELOPPEMENT AXIOME S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'actuel objet social de la Société et concomitamment l'article deux, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Art. 2. La société a pour objet principal l'importation et l'exportation de tous matériels et de toutes marchandises de toute nature et les prestations d'intermédiaires pouvant s'y rapporter.

La société a aussi pour objet l'activité de tout service de commerce dans des domaines en rapport avec des projets de toute nature considérés sous les aspects d'ordre commercial et stratégique et en général, la réalisation de toutes opérations commerciales en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société a en outre pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, et entre autres, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, notamment l'emprunt, avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations, qui pourront être convertibles et/ou subordonnées, et de bons, en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter, avec effet immédiat, les démissions de tous les membres actuels du conseil d'administration de la Société, ainsi que la démission du commissaire aux comptes, la société ABAX AUDIT, S.à r.l.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder une décharge spéciale aux administrateurs et au commissaire aux comptes démissionnaires, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs, pour la période du 2 octobre 2002, jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de nouveaux administrateurs de la Société, en remplacement des administrateurs sortants, les personnes suivantes:

- 1.- Monsieur Pascal Robinet, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.
- 2.- Monsieur François Contessi, employé privé, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.
 - 3.- Madame Valérie Bardaine, employée privée, demeurant au 2, rue des Glycines, F-35500 Balaze.

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de nouveau commissaire aux comptes de la Société en remplacement du commissaire démissionnaire, la société suivante:

C.I.C.L. SOCIETE DE CONSEILS S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 60.771.

Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en outre que les administrateurs et commissaire aux comptes présentement nommés termineront les mandats respectifs de leurs prédécesseurs, mandats se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Neuvième résolution

Conformément aux dispositions de l'article soixante (60) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et de l'article six (6) des statuts de la Société, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de conférer aux nouveaux membres du conseil d'administration de la Société, tous pouvoirs afin de nommer, l'administrateur, Monsieur François Contessi, prénommé, au poste d'administrateur-délégué de la Société CARTHAGE DEVELOPPEMENT AXIOME S.A.

L'administrateur-délégué pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Belvaux (Luxembourg), en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. D. Klapp, R. Galeota, N. Weyrich, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2003, vol. 879, fol. 53, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(062930.3/239/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CARTHAGE DEVELOPPEMENT AXIOME S.A., Société Anonyme, (anc. CARTHAGE DEVELOPPEMENT S.A.).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy. R. C. Luxembourg B 86.137.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 septembre 2003.

J.-J. Wagner.

(062931.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CHARPENTE MICHELS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, (anc. DEN DAACHSPEZIALIST, S.à r.l.).

Gesellschaftssitz: L-9518 Weidingen/Wiltz, 86, Um Knupp. H. R. Luxemburg B 95.428.

Im Jahre zweitausenddrei, den neunten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz zu Niederanven.

Ist erschienen:

Herr Romain Michels, Dachdecker, geboren zu Wiltz am 29. Dezember 1970, wohnhaft zu L-9518 Weidingen/Wiltz, 86, Um Knupp.

Vorgenannter Komparent, in seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DEN DAACHSPEZIALIST, S.à r.l., mit Sitz in L-9518 Weidingen/Wiltz, 86, Um Knupp,

gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 5. August 2003, noch nicht veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C,

hat sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden mit folgender Tagesordnung:

Tägesordnung

- 1.- Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung von DEN DAACHSPEZIALIST, S.à r.l. in CHARPENTE MICHELS, S.à r.l.
 - 2.- Abänderung von Artikel 1.- der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung hat der Gesellschafter folgenden Beschluss gefasst:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst die Gesellschaftsbezeichnung von DEN DAACHSPEZIALIST, S.à r.l. in CHARPENTE MICHELS, S.à r.l. abzuändern.

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, Artikel 1.- der Satzung abzuändern wie folgt:

«Art. 1. Der vorbenannte Komparent errichtet hiermit eine unipersonale Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung: CHARPENTE MICHELS, S.à r.l.»

Der einzige Gesellschafter kann sich jederzeit mit einem oder mehreren Gesellschaftern zusammenschliessen und die zukünftigen Gesellschafter können ebenso die geeigneten Massnahmen treffen, um die unipersonale Eigentümlichkeit der Gesellschaft wieder herzustellen.»

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf siebenhundert Euro (EUR 700,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Michels, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 55, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 16. September 2003.

P. Bettingen.

(902357.4/202/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 septembre 2003.

FINANCIERE MARGOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 84.933.

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINANCIERE MAR-GOT HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 14, rue Erasme, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 84.933,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 516 du 3 avril 2002, modifiée à suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 516 du 3 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, clerc de notaire, demeurant à Arlon (B). Le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerc de notaire, demeurant à Grevenmacher. L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Benoît Duvieusart, avocat, demeurant à Roodt-sur-Syre.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référence.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 12.200,- pour le ramener de son montant actuel de EUR 610.000,- à EUR 597.800,- par annulation de 6.100 actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 2,- chacune, actuellement détenues par la société et constitution d'une réserve non distribuable d'un montant de EUR 368,- représentant la plus-value de rachat.
 - 2. Modification de l'article 5, alinéa premier, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social

Le capital social souscrit est fixé à cinq cent quatre-vingt dix-sept mille huit cents euros (EUR 597.800,-) représenté par deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents (298.900) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

- 3. Divers.
- B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a établi sur la base du registre des actionnaires, que les actionnaires détiennent ensemble 6.100 sur un total de 305.000 actions émises de la société anonyme FINANCIERE MARGOT HOLDING S.A., et que les 6.100 actions restantes sont détenues par la société elle-même.

Le conseil d'administration a procédé à cet achat en date du 9 juillet 2003 dans les limites fixées par l'article 5 des statuts.

L'assemblée constate donc que la société détient régulièrement 6.100 de ses propres actions, soit deux pour cent (2%) du capital souscrit.

Le capital social est réduit de EUR 12.000,- (douze mille euros) pour être porté de EUR 610.000,- (six cent dix mille euros) à EUR 597.800,- (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cents euros) par l'annulation des actions détenues par la société.

Les actions numérotées de 147.927 à 154.026 inclusivement sont annulées.

Le notaire instrumentaire constate la mention de l'annulation desdites actions au registre des actionnaires.

Deuxième résolution

Le premier alinéa de l'article (5) des statuts sera modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social

Le capital social souscrit est fixé à cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cents euros (EUR 597.800,-) représenté par deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents (298.900) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président, prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, N. Steuermann, B. Duvieusart, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 1405, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059361.3/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

NAMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8062 Bertrange, 2, Am Bruch. R. C. Luxembourg B 55.861.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Jean Steffen, directeur de banque, né à Pétange, le 30 septembre 1952, demeurant à L-8062 Bertrange, 2, am Bruch.

Le susdit comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

Que la société NAMEX, S.à r.l., ayant son siège social à Bertrange, à été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 9 août 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 552 du 29 octobre 1996.

Que Monsieur Jean Steffen, prénommé, déclare être devenu successivement propriétaire de la totalité des parts de la société NAMEX, S.à r.l., dont le capital social s'élève à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euro soixante-huit cents (€ 12.394,68), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euro soixante-dix-neuf cents (€ 24,79) chacune, entièrement libérées.

Qu'en sa qualité d'associé unique de ladite société, le comparant représenté comme dit ci-avant, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne liquidateur de la société.

Que le comparant, déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

En sa qualité de liquidateur de la société NAMEX, S.à r.l., le comparant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, tout le passif de la société étant réglé. Le rapport sur la liquidation est annexé aux présentes.

Le comparant nomme en qualité de commissaire à la liquidation Monsieur Claude Olinger, et lui confie la mission de faire rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur Claude Olinger, sous-directeur de banque, demeurant à Heffingen, en sa qualité de commissaire-vérificateur, le comparant en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Claude Olinger, prénommé, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire est annexé aux présentes.

Le comparant, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la société à responsabilité limitée NAMEX, S.à r.l. a définitivement cessé d'exister.

Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société.

Que les livres et documents de la société seront déposés à L-8062 Bertrange, 2, Am Bruch.

Que le comparant déclare donner effet à la présente dissolution au 31 décembre 2002.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Steffen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 14, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059572.3/202/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

I.R.S.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 84.286.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme I.R.S.M. S.A., avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 octobre 2001, publié au Mémorial C, numéro 343 du 1er mars 2002, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, sous la section B et le numéro 84.286.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Natacha Steuermann, employée privée, demeurant à Greven-macher.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Chantal Fondeur, employée privée, demeurant à Luxembourg. L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Modification de l'article 4 (alinéa 1er) des statuts.
- 2. Autorisation pour nommer Madame Anne-Marie Moscioni comme administrateur-délégué.
- 3. Modification de l'article 10 des statuts.
- 4. Transfert du siège social et modification subséquente de l'article 2 des statuts.
- 5. Divers
- B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 (alinéa 1er) des statuts comme suit:

«Art. 4. (alinéa 1er). La société a pour objet le commerce de produits d'entretien, de produits d'hygiène, et de santé, de sécurité pour collectivités, de produits alimentaires, d'articles de ménage, de produits cosmétiques et de parfumerie.»

Deuxième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Madame Anne-Marie Moscioni, commerçante, née à Boulange (France), le 22 novembre 1957, demeurant à L-4483 Soleuvre, 1, rue F-D. Roosevelt comme administrateur-délégué.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts comme suit:

«Art. 10. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateurdélégué en ce qui concerne la gestion journalière de la société, au delà, par la signature conjointe d'un administrateur avec co-signature obligatoire de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9 des statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1329 Luxembourg, 147, rue Cents à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon

En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Strassen.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par une décision du conseil d'administration. Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cent euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Steuermann, C. Fondeur, J. Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 13, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059433.3/202/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

SML PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 84.952.

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SML PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 84.952,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 515 du 3 avril 2002, modifiée à suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 515 du 3 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, clerc de notaire, demeurant à Arlon (B). Le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerc de notaire, demeurant à Grevenmacher. L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Benoît Duvieusart, avocat, demeurant à Roodt-sur-Syre.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 30.000,- pour le ramener de son montant actuel de EUR 1.500.000,- à EUR 1.470.000,- par annulation de 15.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 2,-chacune, actuellement détenues par la société et prise en charge exceptionnelle d'un montant de EUR 24.064,- correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition de ces actions et leur valeur nominale.
 - 2. Modification de l'article 5, alinéa premier, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social

Le capital social souscrit est fixé à un million quatre cent soixante-dix mille euros (EUR 1.470.000,-) représenté par sept cent trente-cinq mille (735.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

- 3 Divers
- B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a établi sur la base du registre des actionnaires, que les actionnaires détiennent ensemble 735.000 sur un total de 750.000 actions émises de la société anonyme SML PARTICIPATION S.A., et que les 15.000 actions restantes sont détenues par la société elle-même.

Le conseil d'administration a procédé à cet achat en date du 9 juillet 2003 dans les limites fixées par l'article 5 des statuts.

L'assemblée constate donc que la société détient régulièrement 15.000 de ses propres actions, soit deux pour cent (2%) du capital souscrit.

Le capital social est réduit de EUR 30.000,- (trente mille euros) pour être porté de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) à EUR 1.470.000,- (un million quatre cent soixante-dix mille euros) par l'annulation des actions détenues par la société.

Les actions numérotées de 363.752 à 378.751 inclusivement sont annulées.

Le notaire instrumentaire constate la mention de l'annulation desdites actions au registre des actionnaires.

Deuxième résolution

Le premier alinéa de l'article (5) des statuts sera modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social

Le capital social souscrit est fixé à un million quatre cent soixante-dix mille euros (EUR 1.470.000,-) représenté par sept cent trente-cinq mille (735.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président, prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, N. Steuermann, B. Duvieusart, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 28, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 septembre 2003.

P. Bettingen.

(059710.3/202/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2003.

SEVENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 43.710.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEVENTER S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R. C. Luxembourg section B numéro 43.710, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 avril 1993, publié au Mémorial C numéro 332 du 19 juillet 1993.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Luca Giammatteo, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Antonio Da Silva Fernandes, employé privé, demeurant profession-nellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Pascale Bougard, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence de 508.000,- CHF, pour le porter de son montant actuel de 65.000,- CHF à 573.000,- CHF, par la création et l'émission de 5.080 actions nouvelles de 100,- CHF chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.
 - 2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.
 - 3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent huit mille francs suisses (508.000,- CHF), pour le porter de son montant actuel de soixante-cinq mille francs suisses (65.000,- CHF) à cinq cent soixante-treize mille francs suisses (573.000,- CHF), par la création et l'émission de cinq mille quatre-vingts (5.080) actions nouvelles de cent francs suisses (100,- CHF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les cinq mille quatre-vingts (5.080) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires par la société ARODENE LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man).

Le montant de cinq cent huit mille francs suisses (508.000,- CHF) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société anonyme SEVENTER S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1**er alinéa. Le capital social est fixé à cinq cent soixante-treize mille francs Suisse (573.000,- CHF), représenté par cinq mille sept cent trente (5.730) actions de cent francs Suisses (100,- CHF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille sept cents euros.

Le montant de l'augmentation du capital social est évalué à 325.641,02 EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal. Signé: L. Giammatteo, A. Da Silva Fernandes, P. Bougard, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 octobre 2003, vol. 524, fol. 68, case 11. – Reçu 3.256,41 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 octobre 2003.

J. Seckler.

(063294.3/231/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FARANDOL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 75.192.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 septembre 2003, que:

sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur René Schmitter, Licencié en Sciences Economiques et Financières, demeurant à Luxembourg.
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L). est réélu Commissaire aux Comptes:
- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg. Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062971.3/802/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

SPLENDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 55.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06750, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour SPLENDOR S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062514.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

SPLENDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 55.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06751, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour SPLENDOR S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062513.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

SPLENDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 55.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06752, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour SPLENDOR S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062511.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

LOMBOK CAPITAL VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 83.061.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 septembre 2003, que:

sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur Urs Leiser, Administrateur de sociétés, demeurant à Werdenburg (Suisse).
- Monsieur Rolf Schmid, Administrateur de sociétés, demeurant à Schaan (Lichtenstein).
- Madame Suzanne Dunser, Administrateur de sociétés, demeurant à Schaan (Lichtenstein).

est réélu Commissaire aux Comptes:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062972.3/802/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

K.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 55, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 23.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06746, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour K.E., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(062517.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

MI-TECH S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.417.

Monsieur Swannet Herman, administrateur délégué de la société GLOBAL VISION S.A., donne la démission de GLOBAL VISION S.A. avec décharge, en tant qu'administrateur de la société MI-TECH S.A., matricule n° 19982218236, R.C. B 65.417, et ce à compter du 7 octobre 2003.

La société GLOBAL VISION ne détient aucune part et a accepté un mandat d'administrateur à titre gratuit.

GLOBAL VISION S.A.

H. Swannet

Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01625. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062525.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

HEIKO LUXEMBURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8354 Garnich, 7, rue des Sacrifiés.

R. C. Luxembourg B 76.348.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 6 octobre 2003, réf. DSO-AJ00010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Garnich, le 7 octobre 2003.

Pour ordre

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(062769.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

OLMETA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 75.208.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 septembre 2003, que:

sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur René Schmitter, Licencié en Sciences Economiques et Financières, demeurant à Luxembourg.
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L). est réélu Commissaire aux Comptes:
- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg. Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062973.3/802/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

LUX FINANCIAL COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 73.856.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 octobre 2003. H. Hellinckx.

(062773.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TIMBER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 71.970.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 octobre 2003. H. Hellinckx.

(062774.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

TERRACOTA INTERNATIONAL TRADE & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.526.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 octobre 2003. H. Hellinckx.

(062776.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

BALTHASAR CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 4, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 29.441.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-Al03642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062778.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

MALON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 88.497.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 septembre 2003

- 1. ERNST & YOUNG, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est révoquée de son mandat de Commissaire aux Comptes, avec effet à la date de la tenue de la présente Assemblée.
- 2. PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg est nommée en tant que Commissaire aux Comptes, en remplacement de ERNST & YOUNG, avec effet au 16 septembre 2003. Par conséquent PricewaterhouseCoopers est en charge de la revue des comptes annuels au 31 août 2003. Le mandat de la société PricewaterhouseCoopers viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 août 2003.

Certifié sincère et conforme

Pour MALON LUXEMBOURG S.A.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063126.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CREATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4132 Esch-sur-Alzette, 4, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 78.451.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062781.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

FONTELEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz. R. C. Luxembourg B 50.014.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-Al05207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(062782.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

CIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 15.381.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue de façon extraordinaire le 11 septembre 2003 à 11.00 heures

au siège social de la Société

«Upon motion duly made and seconded, it is unanimously resolved:

- to distribute a dividend of Euro 0.6 to each of 25,000,000 shares representing the whole capital of the Company for a total amount of Euro 15,000,000.-, utilising the entire amount of the profit brought forward, equal to Euro 14,136,832.86, and part of other distributable reserve for Euro 863,167.14, which following the distribution decreases from Euro 3,517,273.19 to Euro 2,654,106.05».

Suit la traduction en français du texte qui précède:

«Après avoir délibéré sur la proposition à l'ordre du jour, l'Assemblée adopte à l'unanimité la résolution suivante:

- distribution d'un dividende de Euro 0,6 pour chacune des 25.000.000 actions représentant l'entièreté du capital de la Société, pour un montant total de Euros 15.000.000,-, en utilisant la totalité du profit reporté qui s'élève à Euros 14.136.832,86, et une partie des réserves distribuables pour Euros 863.167,14, qui, suite à cette distribution, diminuent de Euros 3.517.273,19 à Euros 2.654.106,05».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

CIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01903. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062822.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeure de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange